

Genre du véhicule <b>Chariot de travail</b>	Marque <b>CATERPILLAR</b>	B 1 8	Fiche d'homologation n° CH <u>5156 09</u>
--	------------------------------	-------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "B 18" sur plaquette du constructeur, à droite, en haut sur tableau de bord

"58M" devant No du châssis

Numéro du châssis frappé à droite, à l'AV sur plateau avant au-dessus de l'essieu  
 Signe d'identification du moteur frappé "3540" à droite sur bloc-moteur, à côté de la pompe à injection  
 Constructeur Caterpillar-Belgium SA, Gosselies Importateur U. Ammann, Baumaschinen AG, Langenthal

**CHASSIS** Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 6 Entraînement avant  
 Direction à gauche, s. roues AR Assistance "Orbitrol" hydraulique  
 Frein de service hydr., exp. interne, av. assist. par dépression, sur  
 Frein auxiliaire méc., exp. interne [roues AV  
 Frein stationn. sur cardan Frein pr. rem. \_\_\_\_\_  
 Transmission "Allison" reversible Nombre vit. 2  
 Blocage differ. \_\_\_\_\_ Crochet rem. \_\_\_\_\_ Vitesse max. \* km/h

**MOTEUR** Genre en ligne Temps 4  
 Marque PERKINS Carbur. D  
 Type 354 U  
 Position arrière Nombre cyl. 6  
 Alésage 98,4 Course 127  
 Cylindr. 5790 cm<sup>3</sup> CV-Impot 29,49  
 CV-puiss. 108 (DIN) à 2300 t/m  
 Refroidissement eau  
 Bruit 85 dB (A) à 2300 t/m  
 Amortissement bruit 1 pot 915xØ 205  
 (cheminée)

**CARROSSERIE** Forme élévateur avec toit-abri Nombre portes 1 à  
ou s.demande cabine fermée [gauche \$]  
 Nombre de places : Total 2 (1 siège en dehors de la cabine)

**DIMENSIONS** Voie AV 1830 AR 1830  
 Diam. braquage G 5,4 DR 5,4  
 Empattement 2590 / ( / / )  
 Dimensions ext. Dimensions int.  
 Longueur 4130 (sans fourche)  
 Largeur 2440  
 Hauteur 3170 (variable)  
 Porte à faux AV 670  
 AR 870  
 lat. -

**POIDS** Avant Milieu Arrière TOTAL  
 A vide selon équipement  
 Charge utile \_\_\_\_\_  
 Total \_\_\_\_\_  
 Garantie fabr. \_\_\_\_\_ 24665  
 Dimens. pneus 9.00-20 12 PR  
 Charge p. essieu 1100 (7,0) 6000 (6,25)  
 de l'ensemble  
 Poids maxi remorquable \_\_\_\_\_ kg

## EQUIPEMENT §)

Equipement électrique 12 v

Feux de route \_\_\_\_\_ Avertisseur optique \_\_\_\_\_  
 Feux de croisement HELLA K21037 Feux de position HELLA K21037  
 Feux de gabarit 2/ A (E)  
 Avertisseur électrique (1-ton) Niv. sonore 92 dB/A)  
 Essuie-glace \_\_\_\_\_ Lave-glace \_\_\_\_\_  
 Feux arrière CH 1 1133 04 Catadioptrés I (E)  
 Feux stop CH 1 1133 04 Feux de recul \_\_\_\_\_  
 Eclair. plaque contr. --- Plaque \_\_\_\_\_  
 Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse \_\_\_\_\_  
 Indic. direction clign. schéma III  
 AV -lat.: 4 (E) latér. - AR CH 1 1133 04  
 Avert. clign. - Lampes de travail -  
 Cale d'arrêt: 240x220x220

## INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Chariot de travail  
 Marque & type CATERPILLAR B 18  
 Homologation n° CH 5156 09  
 Forme de la carr. élévateur  
 Places ass. : Total 2 ( \_\_\_\_\_ - avant)  
 Poids à vide sel. bull. Carburant D  
pesage CV 29,49  
 Charge utile \_\_\_\_\_ Cylindrée: 5790 cm<sup>3</sup>  
 Poids total \_\_\_\_\_ Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = 58M223

\*) Vitesse maximum : 24 km/h à 2300 t/min au moteur

Plombage : 1 plomb sur vis de butée de plein gaz

§) Avec cabine fermée: dégivreur, miroir-rétroviseur et essuie-glace exigés.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- Sur la voie publique, la fourche doit être redressée ou munie d'une protection avec marquage jaune/noir.

- La distance depuis le volant vers l'avant ne doit pas dépasser 3,0 m.

Lieu et date de l'expertise  
Langenthal, 17.5.72

La commission d'expertise

OK